



Progrès-dimanche

Général, dimanche, 13 mai 2007, p. A24

Missions effectuées en Haïti

Deux policiers de la région décorés par le Canada

Labrie, Isabelle

CHICOUTIMI - Paul Tremblay et Jean-Marc Fortin, deux sergents enquêteurs de la Sûreté du Québec, ont reçu cette semaine la médaille canadienne de maintien de la paix pour des missions effectuées en Haïti. La cérémonie a donné lieu à des émotions particulières car les deux hommes ont tous les deux choisi de répéter l'expérience.

Le premier récipiendaire, le sergent-enquêteur Paul Tremblay, du poste de la MRC du Fjord, qui est allé en Haïti du 9 octobre 2004 au 9 juillet 2005 comme répartiteur, était absent car il prenait part à une seconde mission, toujours dans ce même pays. Il est parti le 15 mars pour neuf mois.

C'est son épouse Pierrette Girard qui a reçu cette distinction pour lui. Elle raconte avoir ressenti beaucoup de fierté à représenter son époux, mais aurait encore préféré qu'il soit là, afin de pouvoir se tenir à ses côtés et l'applaudir.

"Il a adoré sa première expérience, mais je pensais qu'il avait tourné la page. J'ai souri quand il m'a dit qu'il aimerait repartir avant de prendre la retraite qu'il planifie pour bientôt. Je trouve ça difficile, mais je ne suis pas là pour le brimer. Je l'encourage", raconte Mme Girard.

Elle se réjouit qu'il ait reçu une telle distinction. Pour elle, il est important que l'on reconnaisse le travail des policiers.

Fait à noter, en même temps que son mari se trouve en mission, son fils le plus jeune, Alexandre, se trouve à l'École nationale de police de Nicolet. Et sous peu, sa belle-fille, militaire, s'envolera pour une mission en Afghanistan. "Ça fait beaucoup d'action dans une même famille", souligne Pierrette Girard.

Nouvelle mission

Pour sa part, le sergent enquêteur Jean-Marc Fortin, du poste de la MRC Lac-Saint-Jean Est, s'est rendu du 28 mai 2005 au 28 février 2006 en Haïti où il a été affecté à la division anti-kidnapping des crimes majeurs. Il a appris le jour même de la remise des médailles qu'il avait été accepté pour le processus de sélection d'une mission pour la Côte d'Ivoire, dont le départ est prévu pour septembre.

"Il y a un sentiment de fierté relié à cette médaille, mais elle m'a surtout ramené des souvenirs de mission. J'ai le sentiment d'avoir posé une petite pierre dans le mur de la paix", raconte Jean-Marc Fortin.

Il compare une mission de paix à du sport extrême, qui permet de se dépasser.

La médaille canadienne de maintien de la paix est une distinction décernée par le gouvernement canadien en reconnaissance d'au moins 30 jours de service cumulatif au sein d'une mission de maintien de la paix internationale ou des Nations Unies. C'est le prestigieux prix Nobel de la paix décerné aux casques bleus des Nations Unies en 1988 qui a inspiré la création de cette distinction.

Depuis 2004, 68 policiers de la SQ ont participé aux activités de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU.

Illustration(s) :

MÉDAILLE - Pierrette Girard a accepté la médaille du maintien de la paix au nom de son époux, le sergent enquêteur Paul Tremblay, reparti en Haïti pour une seconde mission.

MISSION - Le sergent enquêteur Jean-Marc Fortin a appris le jour même de la remise des médailles qu'il avait été accepté pour le processus de sélection d'une mission pour la Côte d'Ivoire. Ici, on le voit la veille de son

premier départ. (Photo Steeve Tremblay)

© 2007 Progrès-Dimanche. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20070513-PD-0082

PUBLI-C news-20070513-PD-0082

Ce certificat est émis à **Administrateur** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

Date de fin : **2007-09-29**

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.